

Mémoire de la municipalité de Sainte-Sophie

Pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

10 janvier 2024

Portrait de la Municipalité

La Municipalité de Sainte-Sophie est située dans la MRC de la Rivière-du-Nord, à l'Est de la ville de Saint-Jérôme. La Municipalité, composée majoritairement de zonages agricoles et de villégiatures, s'étend sur un territoire de 111,5 kilomètres carrés et compte 18 912 citoyens(nes).

La Municipalité offre à tous les foyers de son territoire les services de collecte des matières recyclables et des matières organiques afin d'aider tous ses citoyens à détourner le plus possible les matières du bac à ordures destinées au lieu d'enfouissement.

La Municipalité de Sainte-Sophie compte de plus en plus sur l'établissement de jeunes familles sur son territoire et elle doit constamment repenser ses services et ses infrastructures afin de répondre aux besoins de ses nouveaux citoyens, de plus en plus soucieux de la qualité de leur environnement.

Projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel

Le projet d'Énergir prévoit de raccorder des infrastructures de production d'énergie, c'est-à-dire les futures usines de biométhanisation et de gaz naturel renouvelable qui seront construites sur la propriété du lieu d'enfouissement technique (LET) situé dans la Municipalité de Sainte-Sophie. Ce LET est implanté depuis 1964 et il est opéré depuis plusieurs années par la compagnie WM.

En janvier 2020, la Municipalité de Sainte-Sophie avait déposé un mémoire au BAPE dans lequel elle appuyait le projet d'agrandissement du LET tout en soulevant quelques préoccupations et en proposant certaines recommandations qui permettraient d'améliorer le bilan environnemental du site.

Parmi ces recommandations, nous avons souligné à la page 3 de notre mémoire l'importance de valoriser la totalité des biogaz : « nous avons appris lors de la première partie des audiences que Waste Management est en pourparlers avec Énergir afin de valoriser 100% des biogaz générés par le lieu d'enfouissement. À la Municipalité de Sainte-Sophie, nous sommes témoins depuis plusieurs années des efforts déployés par l'entreprise en vue de trouver un partenaire pour utiliser le reste du biogaz. Nous souhaitons que les conditions nécessaires à la réalisation de ce projet d'investissement d'importance à Sainte-Sophie

puissent être réunies. Nous sommes tous dans l'urgence climatique et ce projet de valorisation de la totalité des biogaz du lieu d'enfouissement doit être soutenu ».

Nous avons depuis ce moment eu plusieurs discussions avec WM qui nous a informés de l'avancement à chacune des étapes du projet. Nous avons d'ailleurs profité de ces discussions pour faire part de la volonté de la Municipalité et de la MRC d'améliorer la gestion des matières organiques en conformité avec les objectifs décrits dans le PGMR 2023-2030 de la MRC.

Nous avons donc été heureux de constater que la compagnie a tenu compte de ces objectifs en greffant à son projet une usine de biométhanisation qui permettra de gérer jusqu'à 50 000 tonnes de matières organiques par année. Ces matières seront collectées, détournées de l'enfouissement et valorisées en énergie verte.

Ce projet permettra de concrétiser une solution locale pour la gestion des matières organiques, non seulement des municipalités de la MRC, mais aussi d'étendre les services à l'ensemble des industries, commerces et institutions (ICI). Cela permettra d'améliorer grandement les performances de récupération à Sainte-Sophie et dans les autres municipalités de la MRC.

Nous avons également été informés des détails du tracé de ce projet de raccordement de la conduite. Nous saluons les efforts concertés de WM et d'Énergir pour le choix du tracé de moindre impact sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie. En effet, la conduite sera implantée sur la propriété de WM pour ce qui est des premiers 3,4 kilomètres. Nous constatons que le promoteur du projet a choisi un tracé qui minimise les impacts tel que démontré durant la première partie des audiences du BAPE.

Conclusion

Le projet de conduite de raccordement entre le réseau de distribution d'Énergir et le LET de Sainte-Sophie est nécessaire afin de concrétiser les projets d'usines de biométhanisation et de production de gaz naturel renouvelable qui permettront d'améliorer la gestion de la matière organique et de valoriser l'ensemble des biogaz du LET, deux objectifs importants pour la Municipalité.

Nous comprenons d'ailleurs que l'autorisation de procéder avec cette conduite représente le dernier maillon devant mener à la construction des projets de valorisation des biogaz de WM. Cette construction entraînera des investissements de plus de 200 M\$ sur le territoire de la Municipalité. Nous nous en réjouissons encore davantage que cet investissement correspond à une vision municipale de développement durable.

Comme nous l'avons écrit dans notre mémoire du 20 janvier 2020, certains pourront sourciller en lisant dans la même phrase les mots Lieu d'enfouissement technique et environnement. Ce type d'infrastructure offre pourtant un service essentiel à de nombreux citoyens du Québec et la Municipalité de Sainte-Sophie, qui agit comme communauté

d'accueil d'un important LET depuis des décennies, a pris la position de s'assurer que ce LET est bien géré, qu'il est sécuritaire et qu'il n'entraîne pas de nuisances pour le voisinage.

De plus, la Municipalité s'assure de faire auprès de l'opérateur du site la promotion des meilleures pratiques environnementales. À ce titre, le projet d'usine de production de GNR qui sera raccordé par la construction de la conduite d'Énergir est à nos yeux un exemple d'économie circulaire et de développement durable.

C'est pourquoi la Municipalité de Sainte-Sophie appuie le projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel.